



Mairie : 2, rue de Bruz
35310 Bréal-sous-Montfort
02 99 60 41 58
mairie@brealsousmontfort.fr
www.brealsousmontfort.fr

A Bréal-sous-Montfort,
Vendredi 8 septembre 2023

CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

**A l'ensemble des membres du Conseil
Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la **séance du Conseil Municipal** qui aura lieu, à la **Mairie, salle du Conseil Municipal**

le Jeudi 14 septembre 2023 à 19:30.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

1. Compte-rendu de délégation au maire - information
2. Technique – convention d'assistance pour la compétence extérieure contre l'incendie avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais
3. Environnement – convention fixant les conditions de rejet des effluents au réseau d'assainissement de la Société « La Cuisine Evolutive »
4. Environnement – extension de la station d'épuration – mission de maîtrise d'œuvre – avenant n° 1
5. Foncier – rétrocession des voies et des espaces verts du lotissement « Les Coquelicots »
6. Urbanisme – dépôt d'un permis de construire en vue de réaliser un foyer des jeunes sur le site du Complexe Sportif
7. Urbanisme – consultation publique relative au projet d'exploitation d'une installation de stockage de déchets par l'Entreprise « Schmitt TP » au lieu-dit Les Cannes sur la Commune de Saint-Thurial
8. Urbanisme – seconde sollicitation de Brocéliande Communauté pour modifier le PLUi
9. Finances – convention de partenariat avec l'Association Centre Les Bruyères du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026
10. Vie institutionnelle – désignation d'un référent déontologique des élus locaux
11. Intercommunalité – modification statutaire – partenariat avec les Compagnons Bâisseurs de Bretagne pour le déploiement de l'intervention du Bricobus dans la lutte contre le mal-logement et la précarité énergétique dans le parc d'habitat privé
12. Ressources humaines – modification du tableau des effectifs, à compter du 1^{er} septembre 2023 :
 - 12.1 – Poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps non complet, modification du temps de travail (30.50 H/35)
 - 12.2 – Poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps non complet, modification du temps de travail (31.00 H/35)
 - 12.3 – Poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps non complet, modification du temps de travail (30.00 H/35)
 - 12.4 – Poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps non complet, modification du temps de travail (12.00 H/35)
 - 12.5 – Poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps complet, modification du temps de travail

- 12.6 - Création d'un poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps non complet (22.00 H/35)
- 12.7 - Création d'un poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps non complet (14.00 H/35)
- 12.8 - Création d'un poste « d'Agent d'entretien et agent de service », à temps non complet (13.50 H/35)
- 12.9. - Poste « d'Adjoint d'animation », non titulaire, à temps non complet, modification du temps de travail (29.50 H/35)

Bernard ETHORE

Maire

